



Centre Régional de la Propriété Forestière
NORMANDIE

Reçu le
27 OCT. 2021
SECLAD/BLC

Monsieur le Chef du SECLAD
DREAL de Normandie
Cité administrative
2 rue Saint-Sever
BP 86002
76032 Rouen Cedex

Dossier suivi par : Vincent VAAST

Mail : vincent.vaast@cnpf.fr

Tél : 02.35.12.45.61

Objet : projet de classement du site inscrit " Vallée de Seine
Marais Vernier "

Class. : E4219

ST ETIENNE DU ROUVRAY, le 21 octobre 2021,

Monsieur,

Par courrier du 3 août 2021 et conformément aux articles L.341-1 à 22 du Code de l'environnement, vous sollicitez l'avis réglementaire du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie, délégation Normande du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), sur le projet de classement du site inscrit " Vallée de Seine – Marais Vernier ".

L'avis du CRPF de Normandie est relatif aux espaces boisés privés directement concernés par l'emprise de ce projet de classement, pouvant induire des effets réels affectant la gestion forestière.

Le projet de classement de ce site ainsi que sa désinscription induite n'appellent pas de remarque particulière de notre établissement.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Directeur



Régis LIGONNIERE

Cap Madrillet – Bât. B
125 avenue Edmund Halley – CS 80004
76801 ST ETIENNE DU ROUVRAY CEDEX
Tél : +33 (0)2 35 12 25 80
E-mail : normandie@cnpf.fr – Site : <https://normandie.cnpf.fr>

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**